



Dossier Spécial Energie

Augmentation du prix de l'énergie

Vous l'avez sans doute remarqué, le prix de l'électricité et du gaz a quasiment doublé ces derniers mois. Il existe plusieurs raisons à cette forte augmentation notamment la situation géopolitique mondiale et la guerre en Ukraine.

Ces dernières années, nous consommons dans notre quotidien de plus en plus d'électricité.

Pour produire cette électricité, les centrales électriques utilisent en partie du gaz mais voilà, le prix du gaz augmente ce qui entraîne également l'augmentation du prix l'électricité.

Pour faire face à cette augmentation, il existe plusieurs solutions.

Tout d'abord, les économies d'énergies au quotidien :

Le chauffage :

- Baisser le thermostat de votre chauffage d'un degré. Jour max 20°
- La nuit, fermer les tentures devant les portes et les fenêtres qui laissent passer l'air
- Ne placez aucun objet devant ou au-dessus d'un radiateur
- Installer des boudins au bas des portes
- N'oubliez pas de baisser le thermostat de votre chauffage sur 18° durant la nuit ou en votre absence



L'électricité :

- Eteignez les lumières quand vous quittez une pièce
- Si vous possédez un compteur bi-horaire, faites vos machines pendant les heures « tarif de nuit » de 21h à 6h
- Enlevez la poussière derrière la grille du frigo
- Réglez votre frigo à 4°C et le congélateur à -18°C
- Évitez de placer votre frigo et/ou congélateur à côté d'une source de chaleur.

Calculez le coût de votre énergie, via notre site Internet

Le module de calcul est accessible via l'onglet (en haut à droite sur le site) 'Calculer le prix de votre énergie' : <https://lysko.be/calculer-le-prix-de-mon-energie/>

Ce module permettra d'anticiper le coût des différentes énergies et d'adapter au plus vite vos différents acomptes auprès de votre fournisseur d'énergie afin d'éviter une facture de régularisation trop importante.

Administratif
056/48.12.62

Social
056/48.12.60
056/48.12.61

Comptabilité
056/48.12.63

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi
8h30 à 12h

Technique
056/48.12.64

www.lysko.be
info@lysko.be

Les aides possibles

a) Le tarif social

Pour bénéficier du tarif social auprès de votre fournisseur d'énergie, vous devez être reconnu comme « client protégé ».

Un client protégé est une personne qui perçoit les allocations suivantes :

Types d'allocations

- Revenu d'intégration social
- Aide sociale financière
- Revenu garanti aux personnes âgées
- Allocation d'handicapé ou invalidité d'au moins 65%
- Allocation d'aide aux personnes âgées
- Allocation de remplacement de revenus aux Handicapés ou allocation d'intégration
- Allocation pour l'aide d'une tierce personne

Documents à fournir

- Attestation du CPAS
- Attestation du CPAS
- Attestation de l'ONP
- Attestation de l'ONP ou du SPF Sécurité Sociale
- Attestation du SPF

- Attestation du SPF
- Attestation du SPF

Si vous vous trouvez dans l'attente de l'une de ces différentes allocations, il vous faudra fournir simplement une attestation du CPAS.

Quelle démarche à faire pour bénéficier du tarif social ?

Vous devez transmettre à votre fournisseur d'énergie, l'une des attestations reprises ci-dessus, qui prouvera votre statut de client protégé.

b) Le fond énergie

Toute personne qui a des difficultés à payer sa facture d'énergie peut bénéficier du Fonds gaz-électricité.

Pour ce faire, vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre commune.

Une enquête sera alors réalisée afin d'étudier votre consommation d'énergie, un comparatif avec les factures précédentes pourra également être effectué si besoin.

En fonction des résultats de cette analyse, plusieurs solutions pourront vous être proposées, notamment, pose d'un compteur à budget, proposition d'un plan d'apurement auprès de votre fournisseur, intervention financière de la part du CPAS...

Les permanences sociales du CPAS se déroulent le mardi, jeudi et vendredi matin de 8H30 à 11H au CPAS de Comines-Warneton.

A Warneton, site Imperkaft le jeudi de 8H30 à 11H.

Au Bizet (maison de village rue de France 11C) le mardi de 8H30 à 11H



Le ramonage de votre cheminée

Il est fortement conseillé de procéder au ramonage de votre cheminée à raison 1X/an.

Les avantages d'un ramonage annuel :

- 1) Réduction de votre consommation de gaz. En effet, une cheminée propre permet une circulation de l'air plus efficace, votre feu consommera donc moins de gaz pour chauffer votre logement.
- 2) Une cheminée mal entretenue peut augmenter le risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) ainsi que l'apparition d'un feu de cheminée.
- 3) Un ramonage régulier permet de réduire les émissions de CO₂ qui sont nocives pour l'environnement.

Combien coûte un ramonage ?

Pour effectuer le ramonage de votre cheminée, il est primordial de faire appel à une société spécialisée dans ce domaine. Le ramoneur vous remettra une attestation de ramonage, que vous pourrez remettre à votre assureur.

En ce qui concerne le prix, le ramonage coûte en moyenne entre 50€ et 110€.

Ce prix est susceptible de varier si un travail plus important doit être réalisé au niveau de votre cheminée.

Nids d'oiseaux :

Vous devez également régulièrement faire attention à l'apparition des nids d'oiseaux. Les choucas principalement adorent faire des nids dans les cheminées.

Ces nids empêchent la circulation de l'air dans la cheminée et augmentent le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.



Actions Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (CCLP)

Pour des réductions dans les bibliothèques communales et auprès du Centre Culturel de Comines Warneton, découpez et munissez-vous des bons de réductions ci-dessous, en y ajoutant vos coordonnées et présentez-vous aux adresses de contacts mentionnées.

Ces deux actions sont valables jusqu'au 1er juillet 2022.

Le CCLP & BiblioLys vous offre cette carte-cadeau d'une valeur de 5 euros. Valable dans les 5 bibliothèques de l'entité et à la ludothèque



OFFERT PAR LE CCLP & BIBLIOLYS
Valable pour une inscription à la bibliothèque (1€/2€), pour emprunter des livres (0.50€) ou des jeux de société (1 €)

Nom :
Prénom :
Validité : 1/1/22 au 1/7/2022

BIBLIOLYS ASBL
49, rue de la Procession
7780 COMINES-WARNETON
+32 (0)56 55 49 58
info@bibliolys.be
www.bibliolys.be
BiblioLys

HORAIRES
COMINES BIBLIOTHÈQUE & MÉDIATHÈQUE
Ma 13h – 17h
Me 9h – 19h
Je 13h – 17h
Ve 13h – 19h
Sa 9h – 13h
LUDOTHÈQUE
Me 13h – 19h
Ve 13h – 19h
Sa 9h – 13h

LE RÉSEAU BIBLIOLYS
LE BIZET
24, rue du Touquet
Me 14h – 16h
Ve 16h30 – 18h30
HOUTHEN
18, rue d'Hollebeke
Ma 15h – 18h
PLOEGSTEERT
Place de la Rabecque
Lu 16h30 – 18h30
Je 16h – 18h
WARNETON
1, rue de la Brasserie
Me 16h30 – 18h30

OFFERT PAR LE CCLP & CCCW
Une réduction de 6 euros pour n'importe quel spectacle



Nom :
Prénom :
Validité : 1 / 01 / 2022 au 1 / 07 / 2022

Contacts : Rue des arts 2
7780 Comines

Tel : 056 / 56 15 15

Mail : info@cccw.be

Fermeture des bureaux

Le lundi 18 avril (Lundi de Pâques)
Le jeudi 26 mai et le vendredi 27 mai (Ascension)
Le lundi 6 juin (Pentecôte)
Le jeudi 23 juin (Journée du Personnel)